



Déclaration de la FSU au CHSCTA du 3 novembre 2020.

Madame la rectrice,

La rentrée s'est effectuée dans un contexte anxiogène pour l'ensemble des personnels. Le ministère et vous-même devez en assumer votre part de responsabilité en refusant d'écouter les alertes et les propositions pour y remédier que vous a fait à plusieurs reprises la FSU.

Un nouveau protocole a été mis en ligne une fois de plus très tardivement. Lors de la rentrée de Septembre un plan de continuité pédagogique a été communiqué par le ministre indiquant les différentes situations que nous pourrions rencontrer et les dispositions que les recteurs devraient prendre. Force est de constater que vous avez décidé que la circulation était faible ou modérée dans notre académie. Pourtant les chiffres de Santé Publique France vous contredisent malheureusement. Si on prend l'exemple du département de la Seine-Maritime, le taux d'incidence est supérieur à 400 et le taux d'occupation des lits de réanimations par des patients COVID est de plus de 70 %.

Oui madame la Rectrice le virus circule activement dans l'académie et il ne reste pas à la porte des établissements scolaires. Les statistiques publiées toutes les semaines sont fausses, nous l'avons constaté lors de la dernière semaine avant les vacances où bon nombre de classe était fermées dans des lycées non comptabilisés dans vos chiffres.

Il est grand temps de mettre en place la phase 2 du plan de continuité et de réduire les effectifs classes de moitié pour pouvoir assurer la santé des élèves et des personnels, maintenir les établissements ouverts et assurer la continuité des apprentissages. C'est une revendication que la FSU porte depuis plusieurs mois.

Nous en avons assez de vos discours complètement déconnectés de la réalité de terrain et ce n'est pas faute de la signaler à longueur de semaines à vos secrétaires généraux.

La rentrée d'hier a vue apparaître localement une fois plus une mise en œuvre à géométrie variable du protocole. Ici on ferme les salles spécialisées, ici on n'a pas assez de salles pour mettre une classe par salle, là on supprime les demi-groupes et on préfère entasser les élèves en classe entière, là on ferme les salles informatiques...
Et que dire des établissements où il n'y a même pas de gel dans les salles car

le proviseur trouve que ça coute trop cher ! Un bidon à l'entrée du bâtiment est bien suffisant !

Dans les écoles maternelles, ce nouveau protocole s'avère tout simplement inapplicable. Dans les cours doubles (GS-CP par exemple), une partie des élèves portent le masque, l'autre non...C'est incompréhensible et incohérent. Penser qu'il est possible de ne pas brasser les élèves dans un établissement relève de l'utopie. Les personnels ne se sentent pas plus en sécurité aujourd'hui.

Que dire de l'organisation des réunions, CA, conseil pédagogique et toute autre réunion dont on est incapable d'avoir une consigne claire et stricte sur la nature de leur déroulé.

Il est urgent que vous apportiez des directives claires et uniformes sur l'ensemble du territoire académique et que vous appliquiez les protocoles prévus. Nous ne reviendrons pas sur l'épisode des préconisations locales des IA-IPR EPS de l'académie en contradiction avec le protocole national « repères pour la reprise de l'EPS en contexte covid-19 » que vous avez finalement validées en n'intervenant pas pour qu'une réécriture en soit faite.

Pour finir le revirement indigne du ministère de l'éducation nationale sur l'organisation de l'hommage à Samuel Paty que vous avez validé en ne prenant pas la décision de banaliser la matinée du lundi pour les élèves, est le signe d'un profond mépris envers l'ensemble des personnels. L'un des nôtres a été assassiné sauvagement dans l'exercice de son métier, de notre métier : nos collègues avaient besoin de se retrouver pour échanger et pour préparer un hommage digne à Samuel Paty. Les valeurs de fraternité, de laïcité et de liberté d'expression que vous prétendez partager ne peuvent se contenter de mots et doivent s'incarner dans les faits. C'est ce qui a conduit de nombreux collègues à prendre par la grève un droit qui leur était refusé. La colère gronde et commence à éclater parmi l'ensemble des personnels qui tiennent l'école à bout de bras et qui assurent la continuité de service public d'éducation au prix de leur santé dont vous avez la responsabilité Mme la Rectrice.